

À retourner avant le 30 juin 2017

Vous pouvez également effectuer cette inscription en ligne sur le site www.mobilite79.fr à la rubrique transports scolaires dès le 1^{er} juin.

RÉSEAU DES DEUX-SÈVRES

Demande d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2017/2018

Je ne souhaite plus recevoir de document papier (Je recevrai un message informatique pour la réinscription.)

Élève
Nom :
Prénom :
Rue :
Lieu-dit :
Commune :
Date de naissance :

Représentant légal ou responsable
Nom :
Prénom :
Rue :
Lieu-dit :
Commune :
<i>Merci de vérifier et corriger vos coordonnées email et téléphone</i>

..... Email :

..... Tél. domicile : Portable :

Scolarisation 2017/2018

• **ÉTABLISSEMENT** : (Préciser collège, lycée, professionnel, agricole...) **QUALITÉ DE L'ÉLÈVE** : Externe
Nom de l'établissement : Interne
Commune : Demi-pensionnaire

Maternelle/Primaire	Collège	Lycée	
Classe :	Classe :	Enseignement professionnel	Enseignement général et technologique
Si enseignement adapté, préciser : SEGPA <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/>		Classe :	Classe :
Autres scolarités		CAP <input type="checkbox"/> BEP <input type="checkbox"/> BAC PRO <input type="checkbox"/>	Série du BAC :
Études supérieures : <input type="checkbox"/>	Apprentissage <input type="checkbox"/>	Spécialité :	Options :
Autres :		Formation agricole : <input type="checkbox"/>

Transport sollicité

Validité :

année scolaire 2017/2018 ou

à compter du jusqu'au.....

Point de montée existant :

(Pour faciliter le traitement de votre dossier, merci d'indiquer le nom de l'arrêt de montée existant) Fait à : le :

Pour les collégiens uniquement

Je sollicite une carte scolaire

Je sollicite un pass IZIVA scolaire

Les tarifs et les conditions d'utilisations sont précisés au verso de ce document.

Cadre réservé à l'administration

En signant cette demande, j'accepte le règlement départemental des transports consultable sur le site www.mobilite79.fr

Parents Signature :

Assistant familial : MDE DEF

Famille d'accueil

Autres :

.....

Cadre réservé à l'organisateur

Lignes :

Arrêt :

Commune :

Destination :

DEMANDE D'INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

À la rentrée scolaire 2017/2018, vous souhaitez que votre enfant utilise les transports publics du réseau départemental des Deux-Sèvres (RDS) mis en place conjointement par le Département des Deux-Sèvres et la Région Nouvelle Aquitaine.

Pour obtenir un titre annuel, merci de compléter précisément le verso de cet imprimé.

Afin de vous garantir le traitement de votre dossier dans les meilleurs délais, nous vous conseillons de nous retourner l'inscription de votre enfant **avant le 30 juin 2017**.

➤ INSCRIPTION EN LIGNE :

Le Département et la Région vous permettent une inscription en ligne sur www.mobilite79.fr à la rubrique transports scolaires dès le 1^{er} juin.

À partir de la scolarisation au collège, le règlement du forfait scolaire peut également être effectué en ligne.

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce document, n'oubliez pas de cocher la case au verso.

➤ DESCRIPTION DES PRINCIPAUX FORFAITS :

Élèves de maternelle ou primaire : la carte scolaire.

Part restant à votre charge : 100 €

Cette carte permet le déplacement aller et retour mentionné sur le titre de transport les jours scolaires.

En présence d'un accompagnateur à bord de l'autocar, la prise en charge ou la dépose de l'enfant peut s'effectuer à un autre arrêt du circuit.

Collégiens : la carte scolaire.

Part restant à votre charge : 125 €

Cette carte permet l'accès à l'ensemble des lignes de la destination scolaire mentionnée, les jours scolaires du calendrier départemental, et aux heures de scolarité soit avant 9h30 le matin et après 16h le soir ou entre 11h et 14h pour les retours du mercredi.

Lycéens, étudiants et apprentis : le PASS IZIVA scolaire.

Part restant à votre charge : 150 €

Collégiens souhaitant l'option IZIVA libre circulation

Cette carte permet l'accès et la libre circulation sur l'ensemble des lignes du réseau RDS, sauf vers Poitiers et Angoulême, y compris pendant les vacances scolaires et les week-ends. Elle est valable du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018.

D'autres forfaits complètent ce dispositif de prise en charge. Le règlement départemental précis est consultable sur www.mobilite79.fr. Ces montants peuvent être majorés de 2 € par l'organisateur local au titre des frais de gestion.

De plus, l'ensemble des services est également accessible sans inscription avec :

- le billet pour 1 zone : 2,50 € (disponible dans tous les cars) ;
- le carnet de 10 tickets d'1 zone : 20 € (à réserver chez les transporteurs) ;
- l'abonnement mensuel : 45 € (à réserver chez les transporteurs).

L'absence de la carte annuelle implique l'application de cette tarification.

➤ ITINÉRAIRES ET POINTS DE MONTÉE EXISTANTS :

Votre demande porte sur des itinéraires existants. Les différents circuits et arrêts vers la destination scolaire de votre enfant sont consultables sur le site internet. Exceptionnellement, et dans le respect du règlement départemental des transports, des demandes d'aménagement, motivées et formulées par écrit **avant le 30 juin 2017** peuvent être étudiées. Bien sûr, vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire auprès de votre organisateur local ou de la Régie des Transports des Deux-Sèvres.

Conformément aux directives de la loi informatique et libertés, vous êtes informés que les données renseignées et collectées par le Département seront transmises aux services de la Région Nouvelle-Aquitaine, devenue autorité organisatrice des transports pour le réseau RDS, au 1^{er} septembre 2017. Toutes demandes d'information, d'ajout ou de modification sur les données à caractère personnel vous concernant devront être formulées auprès de la Régie des transports des Deux-Sèvres.



**Régie des transports
des Deux-Sèvres**
CS 58880 - 79028 NIORT CEDEX
Tél : 05 49 06 77 55
Fax : 05 16 43 21 72
Courriel : deplacements@deux-sevres.fr
www.mobilite79.fr